

Développement économique

● (1252)

Il y a également une de mes déclarations publiques qui a inquiété les membres du Nouveau parti démocratique. Je disais que le gouvernement devrait moins intervenir, qu'il devrait réduire à propos lorsque c'est possible la fréquence de son intervention dans l'économie. Je parle de réduire la masse énorme de règlements gouvernementaux quand ceux-ci se recourent, font double emploi ou entravent inutilement, par les objectifs qu'ils visent, le succès, le progrès, l'avancement et l'expansion de l'industrie, sans parvenir le moins à fournir plus d'emplois à notre population.

Je voudrais que l'on fasse davantage pour réduire la masse même de la paperasse que les gouvernements ont tendance, de façon inexorable, à imposer aux gens qui ont déjà assez de difficultés sans avoir à répondre à toutes sortes de demandes de renseignements bizarres que nous, les bureaucrates, nous estimons peut-être utile de temps en temps mais qu'on recueille trop souvent pour finir par ne pas s'en servir.

Je veux parler de la poursuite du programme de gestion efficace des dépenses à la suite des compressions budgétaires pratiquées dans la bureaucratie, au gouvernement lui-même. Cette attitude que j'adopte à l'égard de mon nouveau portefeuille, je l'ai acquise dans l'exercice de mes fonctions pendant un peu plus de deux ans au Conseil du Trésor. Comme les députés le savent, c'était l'une de mes grandes préoccupations dans mon poste précédent.

Le gouvernement fédéral a réagi en ce sens, notamment à la suite de la vaste gamme de consultations économiques qu'il a eues avec les gouvernements provinciaux. Je ne parle pas seulement des conférences fédérales-provinciales télévisées, mais des nombreuses réunions tenues au niveau des ministères, ainsi que des entretiens au niveau des fonctionnaires supérieurs et des ministres.

Au cours des quatre ou cinq dernières années, on a consulté les entreprises et les syndicats. Je pense en particulier aux consultations qui ont eu lieu depuis plusieurs mois. Le premier ministre (M. Trudeau) a rappelé dans ses remarques à la Chambre comment nous avions réagi en modifiant nos politiques fiscales, en établissant de nouvelles politiques à l'égard des syndicats et de l'emploi, et en instituant d'importants programmes d'aide aux régions et aux industries. Grâce à ces consultations, en particulier celles avec l'industrie et les travailleurs que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) organise et dirige avec compétence depuis plusieurs mois, et grâce aux groupes de travail sectoriels et au comité de surveillance à deux niveaux, composé de représentants du patronat et du salariat, nous avons contribué à susciter un renouveau de confiance dans le secteur privé.

Nous avons commencé à discuter sérieusement, il y a douze mois environ, de la création de ce nouveau département et conseil. Ces six derniers mois, les entretiens se sont intensifiés et lorsque l'on m'a approché pour me dire que j'y participerais peut-être, je serai très honnête avec la Chambre, j'ai pesé très soigneusement le pour et le contre. Mais il m'a semblé que l'idée était mûre.

Les députés d'en face qui critiquent tout changement de structure, tout remaniement de nos procédés ou toutes les tentatives que nous faisons pour améliorer les moyens de servir le public canadien, prétendent que ce changement montre que tout ce qui a été fait jusqu'ici ne valait rien. C'est tout à fait

[M. Andras.]

ridicule, car le monde est en changement constant. Ceux qui sont si satisfaits d'eux-mêmes et si heureux de maintenir le statu quo dans les structures ou les processus devraient abandonner immédiatement la course, car nous vivons dans un monde en perpétuelle évolution.

Lorsque nous annonçons un changement qui, d'après nous, doit apporter une amélioration, nous n'entendons que des critiques. Si c'est une bonne idée, on aurait dû y penser depuis longtemps! J'y souscris entièrement, et j'ai entièrement confiance dans cette nouvelle idée et cette nouvelle manière d'envisager la structure du gouvernement. Je suis convaincu que nous aurions dû en effet le faire plus tôt. Le monde change. Mais se contenter de critiquer cette proposition et dire que ce qui a été fait jusqu'ici ne valait rien, c'est pour le moins puéril.

On a vu à de multiples courants et à diverses manifestations que c'était la décision à prendre. Mais un élément clé nous a finalement bousculés à en arriver à ce changement. Je n'irai pas par quatre chemins et dirai ce qui m'a décidé à accepter ce qui représente une responsabilité intéressante, mais difficile à assurer, admettons-le! Je m'y suis décidé à la suite des processus de consultation qui ont eu lieu entre le secteur du travail et l'entreprise, dans le cadre du groupe de travail dit sectoriel. Sans vouloir exagérer et vendre cette idée à tout prix, en treize ans de vie publique, je n'ai jamais été aussi encouragé par les possibilités que je vois se dessiner grâce au processus qui a été ainsi établi ces dix ou onze derniers mois.

Des voix: Bravo, bravo!

M. Andras: J'ai participé aux consultations, au nom du cabinet, au cours des quatre ou cinq dernières années, de concert avec le premier ministre et d'autres ministres. Nous avons participé à des réunions bilatérales avec certains hommes d'affaires de toutes les régions du Canada et aussi avec des représentants du Congrès du travail du Canada. Ces consultations m'ont semblé très utiles et j'espère qu'elles se poursuivront. Elles comportaient toutefois certaines limites.

En toute déférence pour le NPD, qui a critiqué la résolution dont nous sommes saisis, je pense que c'est là que se situe le danger. Le CTC accomplit certes un travail valable et efficace, mais il demeure néanmoins un organisme qui regroupe les travailleurs. Les hommes d'affaires, quant à eux, ne sont pas aussi bien organisés en une fédération ou autre structure quelconque. Même si les conversations et les discussions se sont révélées très constructives, elles aboutissaient en définitive à des questions d'idéologie.

Puis-je signaler qu'il est 1 heure, monsieur l'Orateur?

L'Orateur suppléant (M. Turner): Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

● (1402)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. Andras: Monsieur l'Orateur, au moment où nous avons interrompu nos travaux pour aller déjeuner, j'étais en train de parler des entretiens qui ont lieu depuis 10 ou 11 mois entre le monde des affaires, l'industrie et le salariat, avec l'appui—j'insiste sur ce mot—du gouvernement. Le temps qui m'est